

Rennes le 27/11/2009

Marylène Demeuré  
Présidente de la Commission Mini



# Note aux clubs

Concernant les Poussins (es) et Mini Poussins (es), suite à l'appel de plusieurs clubs, nous nous permettons de vous rappeler que lorsque la différence au score est de 40 points, il convient d'arrêter la marque, mais de **continuer à jouer jusqu'au temps réglementaire**.

D'autre part, concernant **les sous classements**, pour les clubs qui ont des accords, merci d'apporter votre attention sur ces deux points :

- 1) **Veiller à ce que les joueurs sortent du terrain en cas d'écart trop important.**
- 2) **Faire jouer un seul joueur licencié à la fois.**

Mme Marylène Demeuré  
Commission Mini

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'MD', written over a faint circular stamp.